

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA AGRO NEGOCE »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ANGRE 9EME
TRANCHE NON LOIN DE SUPER U LOT 721 ILOT 31
SECTION EV PARCELLE 456., Lot 721, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA AGRO NEGOCE »

Objet : - ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES
- NEGOCE DE PRODUITS ET MATIERES PREMIERES
- LE STOCKAGE ET LA TRANSFORMATION DE
PRODUITS AGRICOLES
- IMPORTATION DE MACHINES ET OUTILS
AGRICOLES .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ANGRE 9EME
TRANCHE NON LOIN DE SUPER U LOT 721 ILOT 31

SECTION EV PARCELLE 456., Lot 721, Ilot 31

Dirigeant(s) M SYLLA NOUHOUM MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06611 du 05/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45709/GTCA/RC/2024 du 05/08/2024

